



PREFET  
ADMINISTRATEUR SUPERIEUR  
ET CHEF DU TERRITOIRE  
DES ILES WALLIS ET FUTUNA

Wallis le 09/03/2023

## COMMUNIQUE DE PRESSE

### L'ADMINISTRATION SUPÉRIEURE COMMUNIQUE

#### FONDS D'AIDE AUX ASSOCIATIONS POUR L'INCLUSION NUMÉRIQUE

**Vous avez jusqu'au vendredi 31 mars 2023 à 12h00 pour déposer vos dossiers**

Dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle de développement numérique, cofinancée par l'Union Européenne, le Territoire et l'État, un nouveau dispositif d'aide financière est mis en place à destination des associations de Wallis et Futuna justifiant d'une activité d'au moins deux années et d'un projet d'inclusion numérique.

L'aide octroyée doit permettre l'acquisition d'équipements informatiques et numériques, pour l'aménagement d'espaces ou encore l'installation ou le raccordement à internet.

Les dossiers de candidature sont disponibles en ligne sur le site de la Préfecture des îles Wallis et Futuna et en version papier auprès du SITAS à Wallis et de l'antenne du SITAS à Futuna.

**Les dossiers doivent être remis complété au plus tard le vendredi 31/03/2023 à 12 h par mail aux adresses suivantes :**

- Omar KIMOUCHE : [directeur@sitas.wf](mailto:directeur@sitas.wf)
- Marie Michèle VALAO : [marie-michele.valao@sitas.wf](mailto:marie-michele.valao@sitas.wf)

Pour plus de renseignement, contactez l'un ou l'autre des adresses mails ci-dessus.



Marc COUTEL